Document généré le 1 juil. 2025 08:43

Assurances

Assurances

La situation économique au Canada

Volume 1, numéro 8, 1933

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1109217ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1109217ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)
2817-3465 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

(1933). La situation économique au Canada. *Assurances*, *1*(8), 1–1. https://doi.org/10.7202/1109217ar

Tous droits réservés © Université Laval, 1933

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

1ère Année, No. 8 — AOÛT 1933 — Abonnement: $1.00

ASSURANCES

JOURNAL MENSUEL DES ASSURANCES

1725, rue St-Denis — Montréal

CANADA
PORT PAYÉ
POSTAGE PAID
1 c.
No 5211
MONTRÉAL

Notes sur l'évolution de l'assurance contre l'incendie au Canada

Avant d'exposer l'histoire de l'assurance-incendie au Canada, il faut jeter un coup d'oeil sur ce qui s'est fait ailleurs, afin de mieux comprendre la lenteur, puis la rapidité du rythme d'expansion. Quand nous avons voulu expliquer certains faits, nous avons vite constaté, en effet, que les assurances chez nous étaient trop intimement liées aux institutions anglaises et américaines pour ne pas rechercher en Angleterre et aux Etats-Unis les sources de leur évolution. C'est l'explication de ces notes, dont nous donnons aujourd'hui la première partie.

• • •

L'antiquité ne paraît pas avoir connu l'assurance. Dès les temps les plus reculés, on traite certaines affaires, tel le prêt à la grosse, dont le résultat est à peu près le même; mais le mode de procéder est différent. Il manque presque toujours le fait de répartition proportionnelle qui est à la base de l'opération actuelle. Plus tard au moyen-âge, on eut des institutions voisines de l'assurance. Ainsi le Pape Alexandre III fondait en 1155 une association destinée à protéger les biens de ses membres — "abbés, archidiacres, soldats, marchands et bourgeois du diocèse de Rodez"—contre la rapine et le vol. L'indemnité, cependant, n'est pas encore fonction de la cotisation, mais des besoins individuels. On constate le même désir d'assistance dans le cas des guildes anglo-saxonnes, qui, vers la même époque, constituent un fonds commun pour indemniser leurs membres au cas de feu, d'inondation, de vol, de mortalité du bétail ou d'autres risques.

L'assurance maritime — première forme de l'institution actuelle — naquit vers le XIVe siècle. Comme elle répondait aux besoins du trafic déjà très étendu, le succès fut immédiat. En 1434, on compte à Gênes 7 courtiers d'assurance. Jusqu'au XVIIe siècle, toutefois, l'assurance-incendie ne paraît avoir existé que sous la forme d'assistance contre l'incendie, sauf dans certaines guildes d'Allemagne; et dans ce cas de façon interrompue parce qu'on assimilait l'idée d'assurance à celle de pari ou de jeu que combattaient les milieux religieux tout puissants.

On fait remonter l'institution définitive à la fin du XVIIe siècle. Elle suivit le terrible sinistre de Londres en 1666, qui détruisit 13,200 maisons, la cathédrale de St-Paul et 89 églises. A la suite de ce désastre, on comprit la nécessité de se protéger et on prit les mesures voulues. En 1667, naquit le *Fire Office* et, en 1684, la *Friendly Society*, dont l'exemple sera rapidement imité. En 1696, on fonde la première société mutuelle vraiment digne de ce nom. En 1688, Edward Lloyd avait ouvert le Lloyd's Coffee, qui, à la suite d'une transformation bien curieuse à étudier, devint le puissant organisme que l'on sait. En 1677, s'était fondée également à Hambourg une Caisse générale d'incendie, qui a déjà en substance les méthodes qu'on développera plus tard : classification des risques, prime annuelle basée sur le chiffre de l'assurance, limitation du maximum assurable, etc.. En France, existent au XVIIIe siècle des Bureaux des Incendiés (1), qui pratiquent plus l'assistance aux sinistrés que l'assurance. En 1750, cependant, on fonde la Chambre générale des assurances de Paris, qui, en 1753, devint la Chambre Royale des Assurances, dont les méthodes sont sous certains aspects voisines des nôtres.

En Angleterre, l'assurance-incendie ne progresse au XVIIIe siècle, quoique Adam Smith puisse encore écrire en 1776 que sur "20 maisons en Angleterre 19 n'étaient pas assurées". Dès le début du siècle de nombreuses sociétés voient le jour. En 1705, le *Fire Office* se mue en *Phoenix Office* ; il assure les maisons de brique, pour 2½ pour 100 de leur revenu annuel, les maisons de bois pour 5 p. 100, et le revenu annuel est calculé à 10 p. 100 de la valeur de la propriété. Puis, apparaissent successivement des sociétés, dont certaines résisteront aux crises et à l'empirisme des méthodes originelles. La *Sun* en 1710, l'*Union* en 1714, le *Westminster Fire Office* en 1717, la *London Assurance Corporation* en 1720. *La Royal Exchange Assurance Corporation* qui, jusque-là s'était limitée à l'assurance maritime, y ajoute l'assurance-incendie en 1720 également.

Pendant de nombreuses années, Londres reste le centre de l'assurance contre le feu. Puis, aux Etats-Unis, on commence à suivre l'exemple donné de l'autre côté de l'Océan. Après quelques essais infructueux tentés de 1724 à 1748 par Joseph Marion de Boston, on fonde en 1752, une société mutuelle. (2) Elle a l'approbation officieuse du gouvernement, et Benjamin Franklin est un de ses administrateurs du début.

L'idée est lente à faire son chemin aux Etats-Unis. Ce n'est qu'en 1768 et en 1784 qu'apparaissent deux autres compagnies.

Pendant tout le XVIIIe siècle d'ailleurs, les progrès de l'assurance sont partout très lents, parce qu'on se débarrasse péniblement de la conception de jeu ou de stricte assistance qu'on a hérité des siècles précédents. Avant de trouver des règles assez précises pour prévoir les conséquences des sinistres et se mettre en mesure d'y faire face, on suit une longue évolution. En assurance-incendie, la période de rationalisation s'étend sur tout le XIXe siècle. Ce n'est que durant la dernière partie que l'institution acquiert petit à petit un caractère scientifique. Parce qu'elle s'organise méthodiquement, elle devient plus accessible et, pour cette raison, les capitaux assurés croissent formidablement. Ainsi, au Canada pays de faible population pourtant —ils passent de 188 millions de dollars en 1869 à 2 milliards environ en 1910. On peut mesurer par ces deux chiffres l'extraordinaire développement de cette branche déjà vieille, mais inexploitée de ~~l'activité humaine~~ économique.

Voyons quelles ont ete les principales caractéristiques de cet essor.

Comme le signale, M. Joseph Hémard (3) jusqu'à 1830 environ, l'assurance a passé par une période de transition, faite d'essais plus ou moins fructueux, mais qui la prépare à un magnifique épanouissement. Durant les années qui suivent, le développement est rapide dans tous les pays du monde. C'est vraiment à partir de ce moment que les compagnies d'assurance contre l'incendie commencent d'occuper dans la société une place de premier plan. Dans la dernière partie du XIXe siècle, elles sen-

(1) A Paris (1717), à Troyes (1769), à Châlons sur Marne (1774), à Soissons (1779).

La situation économique au Canada

Juin a coïncidé avec une reprise d'activité, bien légère encore, mais assez généralisée. Le nombre-indice de l'embauchage dans l'industrie reste inférieur, toutefois, au chiffre de la période correspondante de l'année dernière. Fait à signaler, le nombre d'ouvriers au travail s'est accru de 79,000 cette année, d'avril au 1er juillet, tandis que l'augmentation n'atteignit que 11,000 l'an dernier. Il y a là un indice excellent qui, s'il ne justifie pas un entier optimisme, fait entrevoir une activité de bon aloi. Signalons également la hausse des prix de gros, dont se félicite le producteur, sinon le consommateur.

Enfin, notons que, fortement secouée par la chute des cours à New-York et à Montréal, la spéculation en Bourse a pris une allure plus modérée, moins follement échevelée. On est tenté de dire: pourvu que cela dure!

	mai 1933	juin 1933	juin 1932
Production industrielle			
Acier — tonnes	23,130	31,600	18,120
Papier-journal — tonnes	171,780	171,420	161,370
Automobiles — nombre	9,396	7,323	7,112
Energie hydroél. — 1,000,000 kw h.	1,350	1,371	1,271
Indice de l'emploi — 1926 — 100	80.7	84.5	88.7
Bâtiment			
Valeur des contrats octroyés — $1,000	6,514	8,086	12,165
Activité ferroviaire			
Wagons chargés (nombre)	161,400	175,960	185,160
Commerce extérieur			
Importations — $1,000	32,927	33,619	40,743
Exportations — $1,000	46,108	46,472	41,701
Divers			
Assurance-vie, ventes — $1,000	30,215	32,164	40,744
Débits bancaires—$1,000,000	2,050	2,982	2,203
Prix de gros: 1926 — 100	66.9	67.6	66.6